



COMMUNICATION

SUR LES DECISIONS MUNICIPALES

DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE 2025

La Municipalité décide :

- De se joindre à l'appel de la Commune du Chenit en direction du conseiller d'Etat Monsieur Vassilis Venizelos quant à la problématique des loups.
- De valider la communication sur les décisions municipales du mois de juin 2025.
- De valider une offre pour des travaux électriques au réservoir des Plattets et au puits artésien.
- D'offrir 10 entrées à la piscine comme lots au rallye organisé dans le cadre de la Fête de la Vigne.
- De valider l'engagement de M. Lucian Groza en qualité de boursier.
- De valider l'engagement de Mme Denielle Hausser en qualité de remplaçante APE sur appel à l'UAPE et à la cantine.
- D'accepter une demande de stationnement temporaire au Châtelard.
- De valider une offre pour l'aménagement des capes de vannes au chemin de la Trappe.
- D'accepter un devis pour la fourniture et la pose de fenêtres au chalet des Frasses.
- De lancer diverses procédures d'enquêtes et procédures administratives et de délivrer diverses autorisations municipales.
- De réaliser l'inventaire des oiseaux nicheurs en bâtiments en collaboration avec le Parc Jura Vaudois.
- De l'organisation de la soirée de présentation Group-IT et des modalités relatives.
- De valider une lettre d'intention mentionnant les lignes de la future collaboration avec Romande Energie.
- De valider le mandat de Madame Nathalie Widmer pour le soutien à la bourse communale.
- De contracter un abonnement au quotidien de La Côte.

- De valider une offre pour l'achat de matériel pour la cantine.
- D'accepter une demande d'abattage d'arbres sur une parcelle privée.
- D'octroyer la bourgeoisie de Bassins à la suite d'une demande de naturalisation.
- De valider un Pocama pour une manifestation organisée sur le territoire communal.

Au nom de la Municipalité :

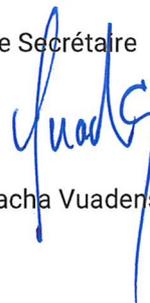
La Vice - Syndique



Nathalie Guignard-Pidoux



Le Secrétaire



Sacha Vuaders